



## Grande Randonnée de Pays® Marche et Combraille en Aquitaine

### Boucle Cœur de Creuse – Pas à pas

1. Se rendre aux anciens bains douche de la commune (carrefour rte de Gouzon) et partir en direction de la rue Grande, passer devant la boulangerie et au premier carrefour prendre à gauche (rte de Saint-Loup)
2. Traverser le lieu-dit « Le Châtelard » et à la sortie prendre le chemin à gauche. A le Chazéraud, longer les bâtiments et prendre le chemin à droite
3. A Champegeix prendre à gauche, puis prendre la deuxième à droite. A la sortie de la piste prendre à droite, puis tout de suite à gauche. Continuer tout droite, longer un étang et rester tout droit.
4. A Sainte-Marie prendre le chemin à gauche, puis à la sortie du chemin prendre à droite puis tout de suite à gauche. Dans le chemin prendre à gauche, puis à droite.
5. Au village de Saint-Dizier prendre à droite et rester sur la route ; Dans le bourg prendre à gauche, puis à droite, passer devant l'église et continuer sur le chemin à gauche après celle-ci.
6. A la sortie du chemin prendre à droite, puis à gauche. A la Tour, prendre à droite en direction de la Mairie et du cimetière. Passer devant le cimetière et prendre à droite. Rester sur la droite.
7. Au carrefour, aller tout droit. Puis prendre à droite et encore à droite jusqu'à la D7. Rester 300 mètres sur celle-ci, puis tourner à gauche et après à droite en direction de Busserolles.
8. A Busserolles prendre la première à gauche et suivre le chemin jusqu'à Peyroux-Roueix. Une fois arrivé, prendre à gauche puis à droite et encore à gauche.
9. Prendre la piste à droite et continuer tout droit jusqu'à la D997. Une fois à la départementale, aller tout droit et prendre la première à gauche et rester sur la gauche.
10. Au village de Neyrolles, prendre à droite, puis encore à droite. A la sortie du village, prendre le chemin à gauche.
11. Prendre à droite après les bâtiments agricoles, rester sur la droite. Au village de Bouchézy, prendre à gauche et rester sur la gauche. Au cimetière, prendre à gauche.
12. Au carrefour de la Maison du Loup, aller tout droit. A chassagne, rester sur la gauche et prendre le chemin à gauche.
13. A Haute-Serre prendre la route tout de suite à gauche, tourner à droite avant l'étang de Pinaud. Rester tout droit, puis tourner à gauche, puis à droite, encore à droite et enfin à gauche jusqu'à un croisement avec une route communale goudronnée. Aller tout droit et à la fin du chemin prendre à gauche, puis à droite.
14. Rester sur le chemin puis au carrefour, prendre à gauche. A Marlanges, prendre le chemin à gauche. A la route goudronnée prendre tout droit en direction de Ribière. Traverser le village de Ribière.
15. Au carrefour de la D4, aller tout droit. Rester toujours tout droit, traverser le village de la Zère.
16. Après la Zère, prendre à gauche puis à droite. A la route prendre à droite en direction de le Fresse.
17. Avant le Fresse, prendre le chemin à droite. Puis encore à droite
18. Au carrefour avec la D54, aller tout droit.
19. A la Mazère, prendre la première à gauche. Puis tourner à droite, longer une ferme. Puis au bout du chemin tourner à gauche. Au carrefour avec la route communale aller tout droit.
20. Longer le terrain de tennis et une fois dans le bourg de Peyrat-la-Nonnière, prendre à droite, puis à gauche.

21. A la route de Chénérailles, prendre la première rue à droite, passer devant la mairie et prendre la route de l'épaillard.
22. A la sortie de Peyrat-la-Nonière, passer devant des bâtiments agricoles et prendre le chemin tout de suite à gauche. Rester sur la gauche.
23. Après le château continuer sur quelques mètres à gauche, puis prendre la piste à droite. Rester toujours tout droit.
24. A Luzier, prendre à gauche et rejoindre la D993. Aller tout droit au carrefour et rester toujours tout droit pour rejoindre la D40.
25. Prendre à droite et rester sur la D40 pendant 500 mètres, puis prendre à gauche.
26. Emprunter la D4 en prenant à droite et rester sur la D4 pendant plusieurs mètres, puis prendre la première à gauche.
27. Traverser le village de la Foudrassse et après celui-ci prendre à droite. Rester tout droit, et après la Croix du village des Reboules rester sur la droite.
28. Traverser le village de Lichiat, prendre un petit chemin entre deux maisons. Longer la Tardes et à Bonlieu, rester sur la droite et longer l'abbaye.
29. A la départementale, prendre à gauche et descendre au village de Bonlieu. Une fois au village prendre la deuxième à droite, puis tourner à gauche et prendre le chemin.
30. Après quelques kilomètres, au carrefour tourner à gauche.
31. A la route goudronnée, tourner à gauche en direction du village de les Boueix. Traverser le village et prendre la première à droite en direction d'un petit chemin.
32. Récupérer une route goudronnée et prendre à droite avant de tourner la première à gauche après le pont.
33. Arriver au lieu-dit « la Ribière », prendre à droite et rester sur la route jusqu'à Saint-Domet.
34. Passer à côté de la mairie de Saint-Domet et retomber plus loin sur la route principale. Prendre tout droit en direction du cimetière et le longer.
35. A la sortie du bourg, prendre la première à gauche et rester toujours tout droit sur le chemin jusqu'à le Montgaudon.
36. Au village du Montgaudon prendre à gauche et rester sur la gauche. Après le second hameau du village prendre la piste à gauche et continuer toujours tout droit jusqu'au village de la Croix au Bost.
37. A la Croix au Bost, prendre à droite et passer devant la chapelle. Continuer quelques mètres tout droit, puis prendre la première à gauche. Traverser le village des Chapelettes et continuer toujours tout droit.
38. Au carrefour avec la D993, prendre tout droit un chemin qui longe la D993. Puis après plusieurs kilomètres, prendre le D993 sur 30 mètres avant de tourner à gauche pour emprunter un autre chemin longeant la D993.
39. Réemprunter à gauche la D993 puis tourner à droite en direction de Belleteix.
40. A Belleteix, prendre à droite.
41. Une fois sur la D9, prendre le chemin tout droit en direction de Margeleix.
42. A Margeleix, prendre à gauche, puis à droite, longer l'étang de Monlivier et rester sur la gauche.
43. Au lieu-dit les Creux, rester sur la droite jusqu'à Puy Malsignat.
44. A Puy-Malsignat, prendre à droite, puis la seconde à droite. Quitter le village et emprunter un chemin.
45. A la sortie du chemin, devant des bâtiments agricoles, prendre à gauche et encore à gauche.
46. Récupérer la route communale en l'empruntant à droite. Après quelques mètres, prendre le chemin à gauche et plus loin tourner à gauche.
47. A Les Vergnauds, passer devant plusieurs bâtiments agricoles. Prendre à droite, puis à gauche. Rester sur la gauche.
48. Traverser le village de le Boueix et à la sortie du village prendre un petit chemin sur la gauche. Longr un étang.

49. A la sortie du chemin prendre à droite jusqu'à la Vergne. Prendre la deuxième à gauche.
50. Après 400 mètres, prendre un chemin sur la gauche. Au bout du chemin, prendre à droite. Au carrefour prendre à gauche et rejoindre la D990
51. Emprunter la D990 pendant environ 300mètres. Puis tourner à droite, prendre à gauche et rejoindre le second hameau. Aller tout droit et rejoindre la route communale.
52. Emprunter la route communale sur plusieurs mètres, puis tourner à droite et repartir sur un chemin. Restez sur la droite. Traverser une forêt et prendre à gauche. Rejoindre une piste à droite.
53. Avant le village de Chadiéras, à côté d'un bâtiment agricole prendre la route à droite. La route vous mènera à Chadiéras.
54. Prendre la route à gauche et traverser le village. A la sortie du village, prendre un chemin à gauche jusqu'au village de Pallier.
55. A Pallier, prendre à droite puis un chemin tout droit
56. A la sortie de la piste prendre à gauche et rejoindre la D942 et l'emprunter à droite. Passer devant le camping/restaurant La Perle. Une fois à Fourneaux prendre la première route à droite, puis tout de suite à droite (route de saint Médard Fourneaux).
57. Rester sur la route de Saint-Médard/Fourneaux environ 2 kilomètres, puis tourner à gauche en direction de « les Rendes »
58. Aux Rendes, prendre à droite et suivre la route communale jusqu'à Saint-Médard
59. A Saint-Médard, prendre à gauche puis à droite. Avant Villevieille, prendre à gauche.
60. A Vaveix, prendre à droite et encore à droite. A la sortie du village partir sur un chemin à gauche.
61. A la D54, prendre à droite en direction du bourg d'Issoudun-Létrieix. Prendre la route de l'ancienne forge, passer devant l'église. Emprunter la route des anciens cafés et tourner à gauche en direction de bâtiments agricoles. Rester sur la route communale et partir tout droit en direction de Savignat.
62. Quelques mètres après un étang, avant Savignat, tourner à gauche sur un chemin.
63. Le chemin débouche à La Borde. Prendre à gauche, puis à droite et encore à gauche. A la sortie du village, quitter la route communale pour un chemin à gauche.
64. Au bout du chemin, tourner à gauche. Passer devant deux antennes après la seconde prendre un chemin à travers la forêt à droite.
65. Le chemin débouche à Saint-Pardoux-les-Cards, prendre à gauche et rejoindre la place de l'église. Passer devant l'église et la mairie. Rester sur la gauche. Passer devant le cimetière après 150 mètres prendre le chemin à gauche.
66. Traverser la D55 et passer devant les Chabanelles. A la Bussière, rester sur la gauche et emprunter une piste. Au bout de la piste tourner à droite et continuer sur un chemin. Rester toujours à droite.
67. Après le village de Biorat prendre à gauche en direction de Villemonteix. Passer devant un étang.
68. A Villemonteix, prendre tout droit, puis à gauche et enfin à la sortie du village prendre le chemin sur la droite.
69. Après quelques kilomètres sur le chemin, prendre à gauche en direction de la forêt. Retrouver la route communale puis après quelques mètres tourner à droite et continuer dans la forêt.
70. Rejoindre le camping de la Forêt, longer l'étang et repartir en direction de Chénérailles par le chemin à droite. Au hameau de la forêt prendre à droite, puis tout de suite à gauche.
71. A la route communale, tourner à gauche, puis à droite en direction de Peyrusse. Longer l'étang des Brochets et déboucher sur le chemin des granges.
72. Prendre à gauche, puis à droite dans le rue Alcide Sarre. Emprunter un chemin qui rejoint le chemin du Portet. Tourner à droite dans la rue Saint-Nicolas. Au bout de la rue, tourner à gauche en direction des Anciens Bains Douches.